

Conseil d'administration de la Société Francophone de Primatologie
1er Décembre 1999

Amphithéâtre de Paléontologie. Les notes sont prises par Dominique Gommery.

Sont présents : R. Albignac, G. Dubreuil, J. Fagot, C.-A. Gauthier, P. Gay, G. Germain, D. Gommery, P. Moisson, B. Senut, A. Van Robais, R. Vercauteren Drubbel. **Sont absents excusés** : B. Deputte.

1. Récupération des données archivées au Fort Foch. Pierre Moisson a rapatrié les archives de la société présentes au Fort Foch.

- ▶ Fichiers des cotisants, copie remise à G. Germain.
- ▶ Derniers fichiers comportant les noms de nouveaux adhérents qui devront paraître en 1999, copie remise à G. Germain.
- ▶ Fichier historique de tous les membres et anciens membres de la SFDP, copie remise à G. Germain.
- ▶ Archives des courriers et des factures depuis 1991, en possession de P. Moisson.
- ▶ Archives des anciens bulletins et des manuscrits correspondants, en possession de P. Moisson.
- ▶ Quelques anciens bulletins, en possession de P. Moisson.
- ▶ Des cartes de membre de la SFDP et les vignettes correspondantes remises à G. Germain.
- ▶ Des feuilles à en-tête de la SFDP et des enveloppes pour les courriers dits officiels, distribués à P. Moisson, C-A Gauthier et G. Germain.
- ▶ 160 directives de la société Internationale de Primatologie relatives à l'acquisition, aux soins et à l'élevage de Primates non humains destinés aux nouveaux adhérents.
- ▶ 6 volumes de la revue « Primatologie » n°1.
- ▶ Copies de bulletin d'adhésion.
- ▶ Comptes-rendus des deniers congrès.
- ▶ Dossiers de demandes de Bourses et de Prix du Tremplin pour l'Avenir.
- ▶ 13 enveloppes pré-timbrées.
- ▶ Une liste d'étiquettes sur papier de l'ensemble des membres de la SFDP.

Martine OHL assure le secrétariat jusqu'au 31.12.99 et elle est vivement remerciée. Elle s'est de plus chargée de relancer les 59 membres qui n'avaient pas payé. Douze ont depuis payé dont un étudiant (deux ans). La relance était accompagnée d'une

lettre préparée par J.-P. Gautier, (ré)expliquant les activités de la SFDP et annonçant la création d'un nouveau bureau. R. Vercauteren Drubbel signale qu'un membre belge (Marie-Claude Huynel) de la SFDP n'a jamais reçu de carte de membre ni de bulletins. Elle ne se trouve sur aucun des fichiers rapatriés de Fort Foch. G. Germain est chargé de rétablir la situation.

Le siège social de la SFDP ne change pas, il reste à Plélan le Grand.

2. Récupérations des données comptables et relances d'adhésions.

Les versements des cotisations, notamment les chèques, auront désormais un seul numéro d'enregistrement. Les cotisations, ainsi que les factures, devront directement arriver au Trésorier, G. Germain. La demande de cotisation 2000 sera séparée du bulletin pour plus de visibilité, mais une demande d'adhésion y sera placée.

En ce qui concerne la tenue des comptes :

- ▶ La société SPAT n'a pas fourni, à ce jour, un bilan financier (inscriptions, frais, sponsors, soirée gala) du Colloque 1999 de Paris. La SFDP a remboursé les frais d'inscription des candidats du tremplin pour l'avenir mais SPAT a encaissé leurs inscriptions. La SFDP a donc avancé ces sommes que SPAT doit rembourser. Le bilan financier n'étant pas disponible, cette question reste ouverte.
- ▶ Il est rappelé que seuls les invités aux symposiums des colloques et non membres de la SFDP seront remboursés de leurs frais de déplacements et d'inscriptions.
- ▶ Les ressources financières de la SFDP sont sur deux comptes BNP (11110f) et CCP (4230f) sous le titre SFDP A. Van Robais. Le montant des SICAV s'élève à 69098f. Le compte de la BNP sera basculé sur l'agence BNP de Jouy-en-Josas et G. Germain détiendra la signature. Le n° du nouveau compte BNP devra apparaître sur les appels à cotisations et dans le Bulletin. Le compte CCP devra être supprimé.
- ▶ Rappels sur les dépenses concernant la vie de la société : prime accordée à M. OHL (3000f), frais de timbres (de 2000 à 3000f),
- ▶ Les photocopies d'appel à cotisations et de publication du bulletin (photocopie et couverture) était assurée par le Fort Foch.

3. Finalisation du nouveau bulletin.

Lors du dernier conseil d'administration de l'ancien bureau et de celui-ci, une maquette de présentation du nouveau bulletin a été définie ainsi que des nouveaux thèmes qui permettront une ouverture de la société. L'élaboration de ce nouveau bulletin a été confiée à C.-A. Gauthier avec l'aide de tous les membres du bureau qui doivent lui fournir des informations sur leurs domaines respectifs.

Le bulletin devra se présenter sous une forme de 8 pages. Son coût de revient est encore à définir ainsi que son nombre de tirage. Le choix du papier s'est porté sur un papier blanc de bonne qualité avec une impression numérique de bonne définition. C.-A. Gauthier s'occupe des nouveaux devis auprès de différentes entreprises. Elle se charge de modifier le « fond » du logo de la SFDP en conservant la « forme ».

C.-A. Gauthier se renseigne sur les possibilités d'utiliser la machine à timbrer du Zoo de Vincennes et des possibilités de facturation liées à son utilisation par la SFDP pour l'envoi des bulletins. B. Senut et C.-A. Gauthier sont chargées d'étudier la réglementation pour l'obtention d'un n° ISBN pour le bulletin. Le nouveau bulletin de la SFDP portera le nom de « SFDP Info » avec un sous titre « Le bulletin de la Société Francophone de Primatologie ».

Contenu :

Rubriques obligatoires : « Vie de la Société »

- ▶ Comptes rendus du Conseil d'Administration (résumés)
- ▶ Rapport moral de l'assemblée générale.
- ▶ Bilan financier (une fois par an, bulletin d'hiver)

Les relations avec les institutions sœurs

- ▶ Compte-rendu de l'IPS.
- ▶ Compte-rendu de l'EFP.

Annonce de la Revue « Primatologie »

- ▶ Bon de commande de la revue.
- ▶ Extrait du sommaire du nouveau n° de la revue.

Infos diverses.

- ▶ Thèmes : contribution de chacun des membres du bureau dans leur domaine respectifs.
- ▶ Annonces de thèses et des résumés de thèses.
- ▶ Résumés d'articles importants.
- ▶ Annonces et résumés sur l'éthique, mesures sanitaires et réglementations concernant l'élevage et maintien de primates en captivité.
- ▶ Ouverture sur l'Art et les Primates.
- ▶ Rubrique : Vocation être Primatologue.
- ▶ Résumés des activités des lauréats qui ont obtenu la bourse et le prix décernés lors du tremplin pour l'avenir.

4. Réorganisation du site WEB.

La réorganisation du site WEB de la SFDP est confiée à G. Germain. Il transformera ce site avec l'aide d'un assistant de son laboratoire.

Quelques infos techniques sur le site WEB :

1. Il a été conçu gratuitement par C. Gachot.
2. Le site est toujours consultable et est hébergé à l'Université de Strasbourg.

3. Les infos présentées sont largement dépassées.
4. Il n'y a aucun problème technique pour effectuer son changement de site.
5. Le contenu est uniquement en français et est par conséquent difficilement consultable par les anglophones. Des résumés en anglais des différentes rubriques du site WEB sont nécessaires. J. Anderson pourrait corriger ces textes.

Le contenu et les liens entre ce site WEB, les activités de la SFDP et la revue « Primatologie » doivent être réactivés :

1. Les statuts de la SFDP.
2. Composition du conseil d'administration.
3. Annonce des colloques de la SFDP. La présentation du colloque 2000 à Besançon peut se faire avec une photographie de la Citadelle.
4. Annonce du nouveau bulletin (sommaire) et publié le bulletin précédent en entier ou en partie.
5. Intégration de photographies, voire des sons, pour rendre plus attractif les pages du site.
6. Créer un concours pour réactualiser le site, par exemple créer une nouvelle première page, faire un montage de photos des différents domaines regroupés au sein de la SFDP.
7. Il faut donner un coup de pouce à la revue « Primatologie » sans lui faire concurrence. Le choix s'est donc porté sur l'insertion du sommaire, des articles d'introduction aux dossiers. L'insertion des résumés des autres articles sont à définir avec F. Joubaud qui devra donner sa réponse avant le prochain conseil d'administration.

5. Revue « Primatologie »

Le n°2 de la revue « Primatologie » est bouclé, après un retard en raison des délais non respectés par les auteurs. Ce numéro présentera plus de 530 pages et est équivalent au premier numéro. Il sera livré par l'éditeur le 22 décembre.

Le contenu :

1. Deux dossiers : : « Mémoire » et « Vision »
2. Une série d'articles « libres ».
3. Revues de livres.
4. Rubrique « débats ».
5. Tribune de la SFDP. Elle représente 52 pages de ce n°2.

Le contenu du n°3 de la revue « Primatologie » est déjà en place :

1. Deux dossiers : " Evolution biologique et culturelle des Primates " et "Thématique par espèce - le Microcèbe"
2. Des articles « libres ».
3. Tribune SFDP : un dossier conservation, les nouvelles législations.

Les financements de la revue « Primatologie »

1. Les aides des institutions régionales et départementales ne sont pas encore versées à F. Joubaud qui doit payer l'éditeur à la remise des exemplaires de la revue.
2. Il y a très peu de membres de la SFDP qui ont envoyé leur abonnement. La subvention 2000 de la SFDP à la revue est de 20000f et devra être versée assez rapidement pour venir en aide à F. Joubaud.
3. Début Octobre, avec l'aide de J. Julvez et de N. Herrenschildt, P. Moisson a complété un dossier remis à la Délégation de la langue française du ministère des affaires étrangères pour obtenir une subvention relative à la diffusion de la langue française. Cette subvention se monte à 100 000f. Elle va permettre d'acheter des exemplaires de la revue et de les envoyer à des institutions étrangères situées dans des pays en voies de développements (et qui n'ont pas les moyens de se procurer cette revue) et des collègues étrangers pour leur faire découvrir cette dernière. P. Moisson va se renseigner sur les modalités de dépense de cette subvention.

6. Colloque 2000

Lors de l'assemblée générale du vendredi 1er Octobre 1999 dans l'auditorium de la Grande Galerie de l'Evolution, il y a eu deux propositions pour l'organisation du Colloque 2000 de la SFDP.

- ▶ La Citadelle de Besançon
- ▶ La Vallée des Singes.

Les deux maintiennent leur candidature mais la Vallée des Singes a souhaité la reporter pour 2001.

Il y a déjà une candidature pour 2002 à Bruxelles.

Quelques informations sur le Colloque 2000 à Besançon dont certaines devront être dans le premier bulletin « SFDP infos » :

1. Les dates : il est préférable que le colloque se déroule uniquement sur 3 jours (27-28-29 Septembre 2000).
2. L'organisation : le comité local d'organisation avec la collaboration de l'Université de Besançon. Une personne rémunérée par les « Amis de la Citadelle » se chargera du secrétariat du colloque.
3. Subventions : L'Université de Besançon a octroyé une subvention de 6400f au comité d'organisation. Le conseil municipal de Besançon accorde une

réduction de 50% sur le prix de la salle et offre le « pot de bienvenue ». La municipalité de Besançon assurera la signalisation du colloque.

4. Montant de l'inscription, soirée gala : Les frais d'inscription s'élèveront à 600f pour les membres de la SFDP, à 250f pour les étudiants et à 800f pour les non-membres. Pour le gala, le prix de la soirée sera réduit pour les étudiants pour qu'ils puissent participer et rencontrer les participants.
5. Les thèmes : a) Conservation (pour faire un lien avec le n°3 de la revue « Primatologie », b) Maladies émergentes des primates et c) Education et pédagogie. Les communications individuelles hors thèmes seront placées dans les sessions habituelles.
6. Bourses et prix : les jeunes devront être stimulés pour présenter plus de dossiers pour les demandes de bourses et prix. Il n'y a pas eu de demande de prix lors du colloque de 1999. Il faudra préciser que la demande de prix couvre aussi des recherches et activités sur le terrain. Le prix ne rentrera pas en concurrence avec l'aide à la conservation.

7. Groupe maladies émergentes

Il s'agit de constituer une cellule de réflexion pour adopter une attitude commune et cohérente face à des problèmes ou des questions posées par l'apparition de nouvelles maladies. G. Dubreuil est chargé de créer cette cellule de réflexion en assurant des liaisons entre la SFDP avec l'Institut Pasteur et d'autres établissements et institutions. A long terme, ce groupe sera amené à établir des actes explicitant les mesures à prendre face à ces problèmes. La création de ce groupe devra apparaître dans le bulletin « SFDP infos » et sera présenté lors du colloque 2000. Dans l'avenir, d'autres groupes pourront être créés sur d'autres thèmes.

8. Relations avec l'IPS et l'EPF

R. Vercauteren Drubbel a fait une présentation du 18ème congrès de l'IPS qui se déroulera Adélaïde en Australie du 7 au 12 Janvier 2001. Il existe deux sites WEB, l'un propre à l'IPS et l'autre du parc zoologique de Wisconsin. R. Vercauteren Drubbel présentera ces données dans le bulletin sous forme d'un résumé.

B. Deputte a transmis à P. Moisson une demande de financement supplémentaire pour l'année 1999 afin de participer à la dernière réunion de l'EPS qui a pour but de finaliser la convention STE123 et l'élection du nouveau président de l'EPS. La SFDP n'a pu accorder cette subvention car le bilan financier n'est pas encore totalement terminé.

9. Divers : suppléants, organisation du secrétariat, cotisation des institutions, projets in situ, etc...

Les suppléants de :	sont :
P. Moisson	J.-L. Berthier
B. Senut	M. Godinot

C.-A. Gauthier	D. Roulet
D. Gommery	J. Braga
P. Gay	B. Lefaux
G. Germain	A. Van Robais
J. Fagot	F. Joubaud
G. Dubreuil	H. Maurin-Blanchet
R. Albignac	non désigné

Organisation du secrétariat :

Le secrétariat est localisé au Parc Zoologique de Vincennes (C.-A. Gauthier). Le tampon de la SFDP sera changé et portera les nouvelles indications.

C. Cotisations 2000 :

Elles sont fixées à 350f pour les membres, à 150f pour les étudiants, à 600f pour les bienfaiteurs et à 500f pour les personnes morales. Le prix de ces cotisations comprend le numéro de la revue « Primatologie » de l'année civile en cours.

D. Divers :

Tout le courrier et les demandes d'informations diverses seront obligatoirement adressés au secrétaire général qui se chargera de les renvoyer aux spécialistes.

Le président,
La secrétaire générale,
Le secrétaire général adjoint